

Démarche : [PIC-EA] Attestation de Service Fait – Ingénierie

Organisme : Agefiph

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Cette démarche s'adresse aux Entreprises Adaptées ayant déposé une demande d'aide à l'ingénierie de parcours et de projet et dont l'action d'ingénierie a été entièrement réalisée.

Pour cette démarche vous devez vous munir du numéro de dossier relatif à la demande d'aide sollicitée.

La validation de cette démarche permettra à l'Agefiph de procéder au versement des aides.

Nouveauté !

Bonne nouvelle !

Une enveloppe PIC dédiée au financement de la formation des salariés en Entreprises Adaptées a été confirmée pour l'année 2024.

Veuillez noter que la date butoir du 31/12/2023 pour le dépôt des demandes n'est plus en vigueur.

Vous pourrez continuer à déposer des demandes d'aide tout au long de l'année 2024 pour les actions de formation qui auront débuté en 2023 et 2024.

SIRET de l'Entreprise Adaptée
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Partie 1 : Dossier de demande

Numéro du dossier de demande de subvention

Correspond au numéro de votre dossier "Demande d'aide Ingénierie de parcours et de projets"

Partie 2 : Attestation de service fait

Je soussigné(e)

Nom et prénom du représentant légal

Agissant en qualité de

Type d'aide

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Ingénierie interne

☐ Ingénierie externe

☐ Ingénierie interne et externe

Date de début de l'action

Date de fin de l'action

Montant demandé à l'AGEFIPH

Raison sociale de l'entreprise employée

Dans le cas de l'aide d'ingénierie externe, renseigner la raison sociale du prestataire.

Dans le cas de l'aide d'ingénierie interne uniquement, renseigner la raison sociale de l'EA.

Je certifie exactes les informations renseignées dans les champs ci-dessus et j'accepte de signer la présente attestation électroniquement.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Fait à

Le